

**PROCES-VERBAL**  
**SESSION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE MULTIPARTITE DE**  
**L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES**

<b>Type de session</b> : Session Extraordinaire	<b>Mode</b> : Distanciel
<b>Date</b> : le 08 septembre 2021	<b>Lieu</b> : Libreville
<b>Début</b> : 11 heures	<b>Fin</b> : 14 heures

Le mercredi 08 septembre 2021, s'est tenue, par visioconférence, une session extraordinaire du Groupe Multipartite (GMP) de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon (ITIE Gabon).

L'ordre du jour qui a été approuvé par les membres du GMP, après quelques demandes de clarifications du membre Georges MPAGA, pour le compte de la société civile, portait sur les points suivants :

- 1- remarques d'Oslo sur le dossier de candidature ;
- 2- exécution du budget ITIE Gabon;
- 3- divers.

La liste des participants est jointe en annexe du présent procès-verbal.

**1- Remarques d'Oslo sur le dossier de candidature**

Dans son propos liminaire, la Présidente de l'ITIE Gabon a rappelé aux membres du GMP que les enjeux liés à la session extraordinaire de ce jour portaient sur les remarques d'Oslo sur le dossier de candidature formulées par mail en date du jeudi 02 septembre 2021.

Ces remarques, importantes avant la transmission du dossier du Gabon au Comité de Candidature, concernent trois (3) points majeurs, à savoir :

- la politique d'indemnité qui doit être clarifiée afin d'éviter tout conflit d'intérêt et publiée sur le site internet de l'ITIE Gabon ;
- le plan de travail qui doit être amélioré et publié sur le site internet de l'ITIE Gabon et plus largement la question du budget ITIE Gabon ;
- l'engagement des entreprises privées qui doit être davantage documenté afin de montrer le caractère inclusif des décisions prises au sein du secteur extractif.

➤ La politique d'indemnité

Au terme de la dernière session ordinaire, les membres du GMP ont marqué leur accord sur deux (2) projets d'arrêtés portant sur les traitements financiers des personnels ITIE Gabon. Après analyse par le Conseiller Juridique du Ministre de l'Economie et de la Relance, lesdits textes ayant évolués de manière significative nécessitent désormais un nouvel arbitrage des membres du GMP.

Les projets d'arrêtés portant sur le montant des jetons de présence à verser au membres du GMP, le traitement salarial du personnel et celui portant sur les montants des frais de mission ont ainsi été partagés par mail au cours de la session à l'ensemble des membres.

Il reviendra à chaque collègue, au terme de la session, de se réunir, d'analyser et de se prononcer sur les montants indiqués dans ces projets d'arrêtés afin de pouvoir les envoyer en signature auprès du Ministre de tutelle et les publier sur le site internet de l'ITIE Gabon, avant la date butoir indiquée par Oslo à savoir le 19 septembre 2021.

Madame la Présidente a rappelé aux membres du GMP, qu'après un échange avec le point focal à Oslo, ce dernier a insisté sur le caractère gratuit de la fonction de membre du GMP tel qu'indiqué dans le décret et qu'à ce titre les montants des jetons de présence ne pouvaient être maintenus en l'état car ils obèreraient une part non négligeable du budget ITIE Gabon.

A cet effet une nouvelle pondération du budget est attendu avec un accent à mettre davantage sur les activités du Plan de Travail qui doivent occuper près des 2/3 du budget, le fonctionnement (acquisition de logiciels) et le volet humain (assurances).

➤ Le plan de travail

Le point focal a recommandé d'envoyer une version améliorée du Plan de Travail joint dans le dossier de candidature.

Dans ce cadre, les membres du GMP ont été invités à se réunir par collègue afin d'enrichir le Plan de Travail et qu'il soit en accord avec les objectifs de ré adhésion à l'ITIE.

Pour ce faire, le secrétaire technique permanent a bien voulu mettre à disposition des membres du GMP la documentation actualisée (plan de travail amélioré, recueil des observations argumenté, justificatifs du budget...) afin de faciliter le travail de réflexion par collègue et que les contributions soient livrées au plus vite pour transmission à Oslo avant la mise à disposition officielle de tous les documents à la date du 19 septembre.

➤ L'engagement des entreprises privées

La documentation fournie dans le dossier de candidature est apparue insuffisante pour Oslo au regard des éléments et justificatifs contenus dans le dossier de candidature pour illustrer la participation pleine, active et effective du secteur extractif privé.

Pour y remédier, les représentants dudit secteur, ont été invités au cours de la session, à se réunir au plus vite afin de fournir les justificatifs attendus.

Par ailleurs et fort des arguments des autres collègues, la Présidente a invité le secteur extractif privé à partager au plus vite la méthodologie retenue pour atteindre les différents acteurs du secteur privé dans les délais requis.

La Présidente a également recommandé une synergie entre les membres représentant le secteur extractif privé (Upega, Umiga et Chambre de Commerce) et certains membres représentants l'Administration Publique (Direction Générale des Hydrocarbures et la Direction Générale des Mines et de la Géologie) qui représentent la tutelle technique dans ce secteur, afin de travailler conjointement pour aider à recueillir la totalité des avis et ainsi permettre une couverture totale des acteurs présents sur le secteur extractif.

Les trois (3) représentants du secteur des opérateurs privés ont convenu de mettre à disposition le procès-verbal de la réunion tenu le mercredi 08 septembre 2021 à cet effet et de fournir les preuves des consultations prévues auprès des sociétés du secteur, démontrant la diffusion des attentes du gouvernement par rapport à l'ITIE.

## **2- Exécution du budget ITIE Gabon**

La Présidente a présenté aux membres du GMP les différentes actions menées à ce jour dans le cadre de la mise à disposition des fonds devant être alloués à l'ITIE Gabon dans le cadre de l'exécution de la loi de finance rectificative 2021 pour la mise en œuvre des activités contenues dans Plan de Travail.

Les différentes correspondances adressées dans ce sens aux représentants du Gouvernement (Ministre de l'Economie et de la Relance et Ministre du Budget et des Comptes Publics) ont été projetées, de même que la décision portant « mise à disposition » des fonds pour la réfection du siège de l'ITIE Gabon, selon le mécanisme de prise en charge par le Trésor Public.

Eu égard aux observations d'Oslo et aux récentes recommandations du point focal, la Présidente a ainsi proposé aux membres du GMP un nouveau projet de répartition du budget ITIE Gabon pour le troisième trimestre 2021.

Cette proposition intègre une politique de perdiem amoindri, portant désormais à 62% le financement du Plan de Travail, 12% les jetons de présence, 12% la rémunération du personnel et enfin à 15% pour le fonctionnement et le volet assurance.

Cette nouvelle répartition a été proposée aux membres du GMP pour approbation et/ou amendements éventuels avec un retour diligent.

Les représentants du Collège de la Société Civile ont signifié qu'en cas de non-présentation de documents attestant de l'effectivité de la mise à disposition des fonds dédiés à ITIE GABON dans le cadre de la loi de finances rectificatives au plus tôt, ils s'autoriseraient à saisir les médias et à faire une large communication dans ce sens afin de souligner le manque d'engagement du gouvernement gabonais.

La Présidente a rappelé la liberté d'expression de chaque collège et qu'elle ne s'opposerait pas à toute action de revendication jugée légitime par tout collège.

Enfin, la Présidente a tenu à remercier tous les membres du GMP ayant pris part aux travaux en dépit des contraintes calendaires et des nombreuses autres obligations, ce qui témoigne une fois de plus leur implication dans les activités et leur volonté d'atteindre l'objectif de ré adhésion.

### **3- Divers**

Aucun sujet n'ayant été soulevé dans les divers et l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a clos les travaux de la session extraordinaire du GMP ITIE Gabon à 14 heures, avec l'engagement de chaque membre de mettre à disposition les éléments complémentaires conformément aux échéances précisées supra.

Fait à Libreville, le 08 septembre 2021

Pour le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon  
La Présidente

**Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY**